



Maîtriser le DÉSHÉRBAGE en agriculture de conservation des sols (ACS)

Témoignage de Fabrice GELINEAU, EARL Alliance élevage,
polyculteur-éleveur bovin lait dans le sud-ouest du Maine-et-Loire

STRATÉGIE DE L'EXPLOITATION

- Concilier résultats économiques satisfaisants et préservation de l'environnement.
- Diminuer les intrants, et gagner en autonomie fourragère.
- Maintenir la propreté des parcelles suite au passage à l'ACS en maîtrisant les coûts de désherbage.

ASSOLEMENT

- Prairie Temporaire et Permanente : 110 ha
- Maïs ensilage : 90 ha
- Blé tendre : 12 ha
- Orge : 25 ha - Féverole : 10 ha

Non modifié par le plan d'action de désherbage.



MATÉRIELS

Le plan d'action de désherbage mis en œuvre n'a pas nécessité d'adaptation du parc matériel.

L'EXPLOITATION	PROBLÉMATIQUE DE DÉSHÉRBAGE	SYSTÈME DE CULTURE
<p>247 ha en sols limono-argileux (80%) et en limons sableux (20%) de faible stabilité structurale, cultivés en herbe, maïs, céréales et protéagineux.</p> <p>Vaches laitières.</p>	<p>Flore adventice mixte graminées et dicotylédones, sans problématique majeure de désherbage.</p> <p>Le passage en techniques culturales sans labour en 2000 puis au semis direct sans aucun travail du sol depuis 2015 incitent à la vigilance et au déploiement de tous les leviers du désherbage dans les parcelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SITUATION INITIALE ⇒ Couvert d'interculture + Maïs ensilage - Blé tendre d'hiver – Orge d'hiver • PLAN D'ACTION Équilibrer la part des cultures d'hiver et des cultures d'été, diversifier les cultures, couvrir le sol ⇒ Blé tendre d'hiver - Couvert d'été puis sur semis couvert automne - Maïs ensilage - Orge de printemps - Couvert été - Féverole d'hiver

Témoignage

Mon objectif est de conserver des parcelles propres après le passage à l'ACS sans augmenter le poste herbicide

Fabrice Gelineau



“ J'observe une flore adventice diversifiée mais en densité modérée sur mes parcelles. Leur contrôle reste donc assez simple grâce à l'alternance des cultures, la non perturbation et la couverture du sol, et grâce au désherbage.

Accès à la vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=ecx_atJct_4



Avec mon conseiller de l'APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable), nous avons construit un plan d'action afin de préserver la propreté des parcelles :

1. Une **rotation équilibrée** entre cultures de printemps et cultures d'automne, en faisant le choix de supprimer la deuxième paille.
2. Une **suppression totale du travail du sol** afin de ne pas dynamiser les levées.
3. La **couverture permanente du sol avec les couverts en relais en interculture longue** : avant une culture de printemps, je sème un premier couvert d'été en visant un maximum de biomasse pour concurrencer les adventices. Un couvert adapté à la période hivernale est ensuite sursemé dans ce 1^{er} couvert. Je sème également des couverts fleuris dans les passages d'enrouleur du maïs pour limiter le salissement des zones exposées à la lumière et pour favoriser la biodiversité des insectes volants.
4. Possibilité de cultiver en **prairie temporaire** si forte pression, notamment en adventices vivaces. Je n'ai pas encore eu besoin de mobiliser ce levier, car la pression des vivaces reste modérée sur mes parcelles.

ITINÉRAIRE TECHNIQUE MIS EN ŒUVRE SUR LES PARCELLES DE L'EXPLOITATION POUR MAÎTRISER LES ADVENTICES

Dés herbicide chimique :

1 passage en post-levée précoce automne (produits racinaires + foliaires)

1 passage en sortie hiver

Glyphosate 720 g

2 rattrapages de post-levée

Glyphosate 720 g

1 anti-dicotylédone de post levée précoce

Glyphosate 720 g

2018
Blé tendre 54 q/ha

2 Couverts en relais 8 tMS/ha

2019
Maïs fourrage 16 tMS/ha

Interculture sans couvert (automne humide)

2020 Orge de Printemps 30 q/ha

Couvert

Féverole d'H 2021

10/10 : semis direct

Semis direct :
02/08 : couvert d'été (moutarde + tournesol + sorgho)
21/11 : couvert d'hiver (féverole)

18/04 : strip till, semis

25/03 : semis direct

28/08 : semis direct couvert d'été (colza fourrager, phacélie, moutarde, tournesol)

18/10 : semis direct

Témoignage



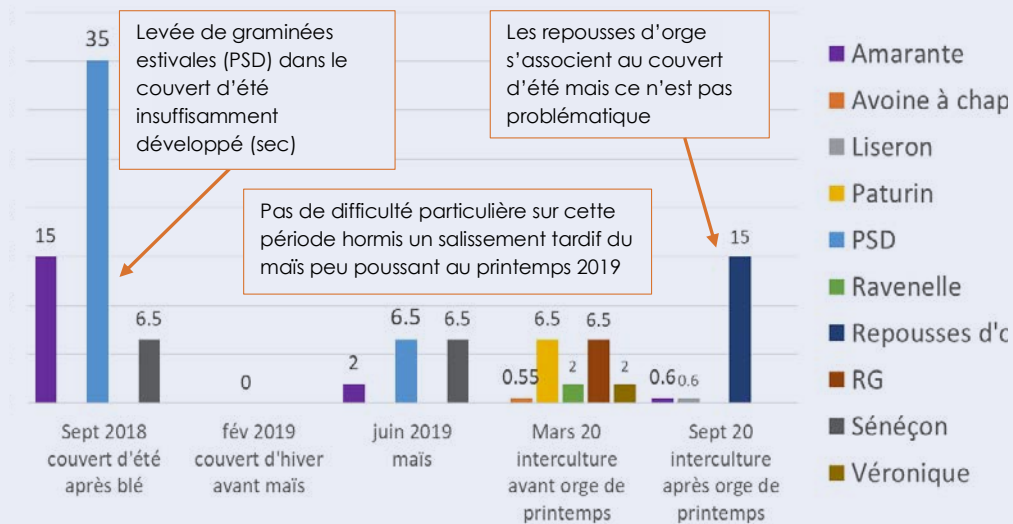
“

Globalement, nous sommes satisfaits du résultat. Nous parvenons à maîtriser les adventices sans trop augmenter notre charge d'herbicide. Les couverts d'été restent délicats à réussir en raison de la sécheresse estivale.

Nous avons essayé la technique de semis à la volée dans les céréales avant moisson pour implanter les couverts le plus tôt possible, mais avec des résultats aléatoires – le semis direct aussitôt la moisson reste le plus sécurisant. Une mauvaise installation du couvert d'été occasionne un re-salissement qui nécessite de dés herber les parcelles avant d'installer un couvert ou une culture d'hiver.

Fabrice Gelineau

Évolution de la flore adventice dans la parcelle suivie (plantes/m²)



Témoignage

Un plan d'action performant et robuste



“

Je suis satisfait de la conduite actuelle de mes parcelles.

Les mauvaises herbes sont correctement maîtrisées avec des charges de désherbage contenues.



Mes perspectives d'avenir

Produire du lait de qualité, valorisé par des marques : « bleu blanc cœur », « c'est qui le patron ».

Nourrir le troupeau avec une large part d'aliments produits sur l'exploitation.

Optimiser la conduite agronomique des parcelles par l'agriculture de conservation des sols.



Le PEI Pays de la Loire : un projet innovant, tourné vers le collectif, associant agriculteurs et techniciens

Ce témoignage est issu des travaux du Groupe Opérationnel "Gérer le salissement par la couverture des sols en Grandes Cultures Polyculture-élevage", regroupant quatre partenaires : ARVALIS, l'APAD, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le CIVAM Bio53. La recherche de solutions pour limiter le salissement des parcelles, la mise en place des leviers identifiés et les suivis pluriannuels ont été menés, de façon personnalisée, avec 15 agriculteurs des Pays de la Loire. Pour comprendre la méthodologie déployée pour ce projet rendez-vous sur la fiche dédiée.

CONTACTS

Thierry GAIN – APAD - thierry.gain@apad.asso.fr

Anne-Monique BODILIS - ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL - am.bodilis@arvalis.fr

Retrouvez tous les résultats du projet sur www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/pei-sante-du-vegetal